

ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR HIROSHI AZUMA,
AMBASSADEUR DU JAPON EN MAURITANIE
A L'OCCASION DE LA QUATRIEME MEMORIAL DE FEU SALL SAIDOU

Nouakchott, le 12 juillet 2012

Monsieur le Président de la Fédération mauritanienne de karaté,
Monsieur le Président du « Yama Tsuki Karaté Club »,
Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie vivement de m'avoir invité à ce rassemblement de karaté, le quatrième mémorial de feu Sall Saidou. Je suis très ému de voir bon nombre de Mauritaniens pratiquer le karaté. C'est une expérience émouvante en ce sens que la culture japonaise est appréciée dans un pays d'Afrique qui se situe très loin de notre pays. Je tiens à apporter mes hommages profonds au professeur Sall Saidou, qui a propagé le karaté en Mauritanie.

Le karaté est un des arts martiaux traditionnels du Japon. En plus de son aspect sportif, le karaté se compose de la valeur spirituelle, à savoir l'entraînement du soi ainsi que le respect et la prévenance envers des autres. Je suis sûr que Sall Saidou sensei a parfaitement compris cet esprit de karaté, selon lequel il a créé le « Yama Tsuki Karaté Club » et formé ses disciples jusqu'à sa mort.

Aujourd'hui, Dr. Harano de l'ambassade du Japon vous montrera une variété de « katas », et je voudrais que vous multipliez des efforts pour vous élever, en regardant sa performance. J'aimerais également que vous songiez au Japon à travers le karaté, et que vous serviez de pont entre la Mauritanie et le Japon.

Je remercie de nouveau le « Yama Tsuiki Karaté Club » qui donne le mémorial d'aujourd'hui, et je félicite vos efforts quotidiens afin de s'améliorer sur le plan physique et spirituel.

Enfin, j'ai l'honneur de vous offrir une « coupe » de l'ambassadeur du Japon en Mauritanie, pour commémorer ce mémorial de feu Sall Saidou.

Je vous remercie.